



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 08 décembre 2022

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 2 décembre 2022

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 42
Nombre de membres en exercice : 42

Nombre de présents participant au vote : 34
Nombre de procurations : 6

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Nicolas SCHOUTITH
Monsieur Pierre PRIBETICH	Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Lionel SANCHEZ
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Gérard HERRMANN
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Madame Dominique BEGIN- CLAUDET
Monsieur Rémi DETANG	Madame Brigitte POPARD	Monsieur Jean DUBUET
Madame Sladana ZIVKOVIC	Madame Christine MARTIN	Monsieur Patrick CHAPUIS
Monsieur Jean-François DODET	Madame Océane CHARRET- GODARD	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Denis HAMEAU	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Laurent GOBET	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Monsieur Dominique GRIMPRET	Madame Dominique MARTIN- GENDRE	
Madame Danielle JUBAN	Madame Karine HUON-SAVINA	
Monsieur Jean-Claude GIRARD		
Madame Claire TOMASELLI		
Monsieur Philippe LEMANCEAU		

Membres absents :

Monsieur Guillaume RUET	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
Monsieur Patrick BAUDEMONT	Madame Céline TONOT pouvoir à Monsieur Jean-Patrick MASSON
	Madame Nadjoua BELHADEF pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQAM pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
	Monsieur Didier RELOT pouvoir à Monsieur Philippe BELLEVILLE
	Madame Monique BAYARD pouvoir à Monsieur Dominique GRIMPRET

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES

Campus des Métiers et des Qualifications GREEN CITY - Demande de subvention 2023

Par délibération du 21 juin 2022, le bureau métropolitain a autorisé le Président de Dijon métropole à conclure une convention pluriannuelle de partenariat avec l'ESTP, dans le cadre des actions portées par le Campus des Métiers et qualifications Énergie et Construction - vers des villes intelligentes et bas carbone (CMQ Green City), pour les années 2022, 2023, 2024, 2025, et a décidé d'attribuer, à ce titre, une subvention de 40 000 € pour les actions conduites dans ce cadre par le CMQ Green City pendant l'année 2022.

Dans le cadre de cette convention et dans la continuité des actions amorcées en 2022, le CMQ Green City a établi pour l'année 2023 un plan d'actions autour de deux axes :

- L'accompagnement de l'évolution des compétences de la transition énergétique

Action 1.1 - Dans la poursuite des résultats de diagnostic sur les besoins en emplois, en compétences et en formation de la transition énergétique, la structuration d'une réponse au volet 2 (offre de formation) de l'appel à manifestation d'intérêt « compétence et métier d'avenir » ;

Action 1.2 - Co-organisation des événements d'open innovation (Hackathon, idéathon, challenge d'innovation...) notamment en lien avec le projet H2020 et les innovations technologiques du projet RESPONSE ;

- L'attractivité des métiers de la transition énergétique

Action 2.1 - Co-animation du festival des transitions qui se tiendra en fin d'année 2023 et qui a pour objectif de sensibiliser aux enjeux et aux métiers de la transition écologique et numérique ;

Action 2.2 - Sensibilisation des scolaires aux métiers de la transition énergétique. A travers le parcours Avenir, le CMQ Green City propose un accompagnement sur mesure à des scolaires en travaillant avec une entreprise sur la thématique de la transition énergétique ;

- Sensibilisation du grand public avec l'animation d'outil pour faire découvrir les enjeux de la transition énergétique dans le cadre du plan climat ;

Action 2.3 - Conception et développement d'un escape game urbain, permettant aux utilisateurs, de découvrir de manière ludique des bâtiments, dispositifs ou points d'intérêt emblématiques de la transition énergétique de la ville, l'histoire, la construction, les métiers et les activités, les enjeux et les caractéristiques visibles ou invisibles en lien avec le projet RESPONSE ;

Pour mener à bien ces actions, l'ESTP porteur des actions du CMQ Green City, sollicite une subvention de 35 000 € répartie sur les actions 1.1 (5 000 €) et 1.2 (10 000 €) sur les lignes de crédit du développement économique et les actions 2.1 (10 000 €), 2.2 (5 000 €) et 2.3 (5 000 €) sur les lignes de crédit du service écologie urbaine.

Le Bureau, après en avoir délibéré, décide :

- **d'attribuer** au titre de l'année 2023 une subvention de 35 000 € à l'ESTP pour financer les actions portées pour le Campus de Métiers et qualifications Énergie et Construction - vers des Villes Intelligentes et Bas Carbone (Green City) selon les modalités détaillées dans le présent rapport et dans la convention 2023 jointe en annexe ;

- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;

- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice 2023.

SCRUTIN POUR : 40

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 6 PROCURATION(S)

Le secrétaire,
Monsieur HOAREAU

Le Président,
Monsieur REBSAMEN